



Le business florissant des racheteurs de crédit

CONSUMMATION

Le regroupement de prêts perd son image négative et devient un mode de gestion de trésorerie pour les particuliers.

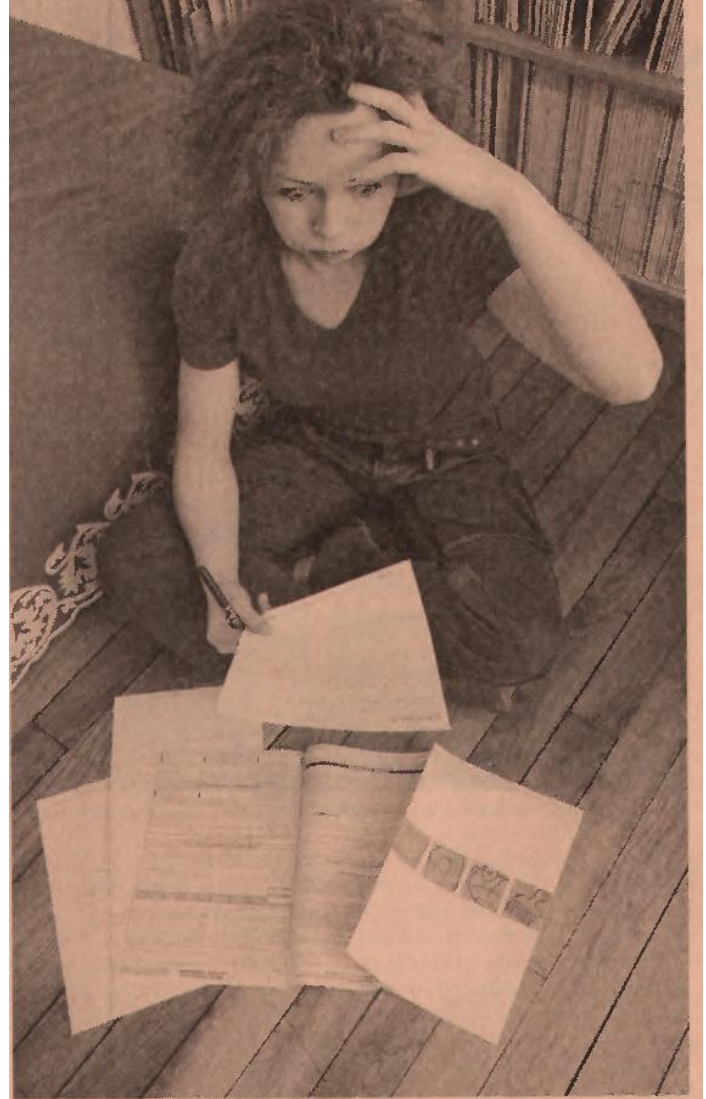
« CELA m'a permis de souffler, explique Aude. Je suis passée de cinq crédits sur deux ans, trois ans et dix ans, à un prêt unique sur dix ans, et mes remboursements ont diminué de moitié. » Tour de passe-passe ou arnaque ? Pour y voir plus clair, le Comité consultatif du secteur financier (CCSF), composé de banquiers, d'assureurs et d'associations de consommateurs, réunis sous l'égide de Bercy, s'est penché jeudi sur la question. Elle est d'autant plus sensible que le rachat de crédits, appelé aussi restructuration ou regroupement de crédits, explose en France depuis trois ou quatre ans.

En croissance de 50 % par an, ce marché était estimé à 15 ou 20 milliards d'euros en 2006 et il représenterait aujourd'hui près de 30 % de la production. Exercée au départ par quelques établissements tels le Crédit foncier d'Alsace-Lorraine ou Créatis, l'activité a pris son essor avec l'arrivée des grandes banques généralistes. Celles-ci ont pris conscience, tardivement, que ce marché, qui pourrait toucher 5 millions de particuliers, se démarque du surendettement. Le rachat de crédits, qui consiste à transformer

plusieurs prêts en un seul crédit en allongeant la durée et en réduisant les mensualités, répond « au besoin des clients qui souhaitent augmenter leur pouvoir d'achat, réemprunter ou même gérer activement leur endettement », explique un document interne réalisé pour le CCSF. Près de 40 % des dossiers concernent des rachats de « confort », explique-t-on chez Empruntis. Les clients de ce courtier qui cherchent « un appel d'air » ont des revenus supérieurs à 3 000 euros et remboursent un ou deux crédits à la consommation et un emprunt immobilier.

Se méfier des « rallonges »

L'autre grand profil concerne les particuliers dotés de revenus compris entre 1 500 et 3 000 euros, un peu gênés aux entournures par les six ou sept crédits à la consommation ou prêts revolving souscrits. La restructuration leur permet de diminuer de 30 % à 50 % leur mensualité, moyennant l'allongement du contrat. S'y ajoutent les frais, perçus par le banquier (jusqu'à 1 % du montant du nouveau prêt), éventuellement par le courtier (jusqu'à 8 %) et par le notaire en cas de reprise d'hypothèque. « Cela peut représenter un montant très élevé, avertit Reine-Claude Mader, présidente de l'association de consommateurs CLCV. Cependant, la renégociation de prêts peut profiter aux



La restructuration permet de diminuer de 30 % à 50 % les mensualités des particuliers, moyennant l'allongement du contrat. Michel Gaillard/Rea

consommateurs. » À condition de se méfier des « rallonges de crédit » proposées par certains organismes, sous prétexte de « mettre leurs clients à l'aise ». Si l'image longtemps négative du rachat de crédits s'est redorée, les pratiques de la profession, en particulier des petits courtiers qui inondent la presse gratuite et les magazines de télévision de propositions, doivent encore s'améliorer, prévoient les membres du CCSF.

ARMELLE BOHINEUST

Un marché qui explose

Encours des crédits renégociés en Europe (2006) : 340 milliards d'euros (83 % au Royaume-Uni, 5 % en France).

Revenu moyen des emprunteurs français : 1 500 à 5 000 euros.

Intervenants : 2 000 courtiers, établissements spécialisés (Finaref, GE Money Bank, Cetelem...), banques généralistes. Sources : Dafsa, CCSF